

Conseil municipal – 21/04/2023

Présents: Fabienne GAVAND, Vincent PORET, Michel AUFRANC (pouvoir pour J. Humbert), Marie - Agnès SANVERT (pouvoir pour N. Léglise), Hubert REVILLOT, Sylvain DUPUIS, Jérôme CLEMENT, Patrick VION, Jean- Paul BONTEMPS, Emeline BERGER

Excusés: Romain FAIVRE, Ludivine LAZARUS, Nelly LEGLISE, Jacques HUMBERT, Nicolas CHAMPEME

Anne – Laure GEVREY, invitée

Secrétaire de séance: Emeline BERGER

Approbation du dernier compte – rendu

1. Versement du 1er quadrimestre de cotisation au SIVOS

Pour la somme de 32 172 €

Approbation à l'unanimité et autorisation pour Mr Le Maire pour effectuer toutes les démarches afférentes.

2. Second marché public pour la maison Maurice

Compte – rendu des examens des offres réalisées par l'architecte, avec comparatif avec les premières estimations de ce dernier.

9 lots:

Maçonnerie gros œuvre, Entreprise Corrand, 125 270 €

Toiture et grilles à plafond, Antoine Vion, 88 677 €

Menuiseries extérieures et intérieures, Entreprise Chevillon, 49 940 €

Serrurerie, Métallerie du Château Boyer, 27 112€

Plâtrerie peinture, entreprise Genaudy, 142 345 €

Sols collé et faïence, entreprise Tachin, 11 726 €

Plomberie, ventilation et sanitaire, entreprise Deschamps, 44 163 €

Electricité, Comalec, 35 838 €

Murs et planchers bois, Saône Seille Charpente, 84 090 €

Maîtrise d'oeuvre, 39 224 €

Total: 653 813 € HT, avec 20% TVA soit 784 575 €

Financement:

DTER, 160 531 € + Région BFC Bois, 74 871 € + Conseil Départemental 31 500€ + FCTVA 16.6% 130 239 € = 397 141 €

Autofinancement nécessaire: 387 434 €

Par rapport aux estimations de départ, le coût a fortement augmenté, du fait du contexte de crise économique.

Financement :

- Trésorerie disponible (237 434 €) pour limiter le montant d'un prêt (150 000 €), sur 15 ans maximum,
 - Prêt court terme (2 ans max) en attente de retour TVA et versement des subventions accordées.
- Loyers mensuels estimés : viser entre 1 500 € à 1 800 € mensuels au global, pour les 3 logements.

Vote

6 pour

4 abstentions

2 contres

À la majorité le conseil approuve le marché public et donne tout pouvoir à Mr Le Maire pour effectuer les démarches afférentes.

Questions diverses

Voirie

Entreprise Guinot : devis pour carrefour des Teppes pour enrobé à chaud + chemin de la Saône en enrobé + reprise bord de route école rue du Jus/ ancienne poste + problématique route de la Saône en Vaivre traitée avec une émulsion,

En commission : voir pour un agencement du carrefour de la Nourrière, questionnement autour d'un marquage au carrefour des canons pour délimiter les voies.

Communauté de Communes, tri sélectif :

La redevance incitative a augmenté.

Une étude est en cours pour déterminer le coût d'une collecte à domicile spécifique aux emballages, les poubelles ou sacs jaunes. Cela arrangerait les usagers, mais aurait un coût supplémentaire.

Un questionnaire va être transmis aux habitants de la Com Com, sur le ramassage des emballages (bacs jaunes) en porte à porte.

Séance levée à 21h00.

Le Maire,
Jean-Paul BONTEMPS

la secrétaire


